La présente version des Conditions entrera en vigueur le 30 octobre 2026. Si vous souhaitez consulter une version antérieure de ces Conditions, veuillez cliquer ici.

1. Quelle est la nature de ce document ?

Le présent document (les **Conditions RevPoints**) constitue l'accord juridique entre vous et Revolut Bank UAB ainsi que sa succursale française (**Revolut/nous**) concernant le programme de fidélité RevPoints (**RevPoints**). Vous devez détenir un compte courant Revolut Particuliers pour pouvoir utiliser les RevPoints ; les Conditions pour les particuliers s'appliqueront donc également toujours lorsque vous utilisez des RevPoints. D'autres conditions générales peuvent également s'appliquer à votre utilisation de RevPoints. Celles-ci seront clairement mentionnées dans l'application.

2. Que sont les RevPoints ?

Les RevPoints représentent un programme de fidélité qui consiste à gagner, détenir et échanger des points (également appelés **RevPoints** ou **points**). RevPoints est un programme évolutif par nature : les façons de gagner et d'utiliser des points figurent dans un catalogue régulièrement renouvelé, qui change au fil du temps et peut varier selon votre abonnement et votre lieu de résidence. Cette diversité fait partie du fonctionnement du programme, mais vous pourrez toujours gagner des points et les utiliser.

Nous effectuerons le suivi de vos points et afficherons votre solde de points dans l'Application Revolut (l'**Application**) pour qu'il soit visible par vous.

Les RevPoints que vous gagnez sont des points de fidélité. Ils ne représentent pas une forme d'argent ou de monnaie, et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent ou des devises. Ils peuvent uniquement être échangés en vue de leur utilisation conformément aux présentes Conditions. En outre, ils ne sont acceptés par aucun tiers. Ils ne peuvent pas non plus être utilisés comme mode de paiement.

Les RevPoints ne constituent ni un service de paiement ni un moyen de paiement, et ne sont soumis à aucune réglementation. Les services de paiement sous-jacents qui vous sont fournis en vertu des Conditions pour les particuliers, et pour lesquels le programme de fidélité est proposé, sont quant à eux réglementés. Veuillez vous reporter aux Conditions pour les particuliers pour plus d'informations.

3. Comment puis-je gagner et échanger des RevPoints ?

Le programme RevPoints peut vous permettre de gagner des points de plusieurs manières :

- en effectuant une action qui vous rapporte des points ;
- en échangeant quelque chose contre des points ;
- en transférant des points d'un autre programme de fidélité ; ou
- d'une autre manière que nous permettons pour gagner des points.

Nous regroupons ces différentes méthodes sous le terme « **Activités de gain de points** ».

Les points qui ne sont pas échangés sont valables pendant 3 ans après avoir été gagnés. Passé ce délai, ils expirent de manière permanente et ne peuvent plus être échangés. Vous ne pouvez pas obtenir le remboursement de points arrivés à expiration. Vous pouvez consulter la date d'expiration de vos points dans l'Application.

Le programme RevPoints vous permet également d'échanger des points de plusieurs manières :

- en échangeant vos points contre un avantage ;
- en échangeant vos points contre quelque chose d'autre ;
- en transférant des points vers un autre programme de fidélité ; ou
- d'une autre manière que nous permettons pour échanger des points.

(Collectivement, « **Activités d'utilisation des points** ».)

Lorsque vous échangez des RevPoints, les RevPoints que vous avez achetés, mais que vous n'avez pas encore échangés, seront échangés en premier. Certaines Activités d'utilisation des points sont définitives et ne peuvent pas être annulées. Dans ce cas, vous en serez informé(e) dans l'application Revolut avant de confirmer l'utilisation de vos points.

Afin de préserver le caractère évolutif du programme RevPoints, les Activités permettant de gagner des points et les Activités d'utilisation des points proposées dans l'application figurent dans un catalogue régulièrement renouvelé. Leur disponibilité dépend de votre type d'abonnement et de votre lieu de résidence. Elles peuvent changer ou être supprimées au fil du temps et varier en fonction de votre abonnement ou de votre situation géographique.

Nous pouvons suspendre votre accès aux Activités permettant de gagner des points ou aux Activités d'utilisation des points si nous avons des motifs raisonnables de penser que vous commettez une fraude en lien avec RevPoints ou que vous utilisez le programme RevPoints de manière abusive. Aux fins des présentes Conditions RevPoints, seront considérés comme agissements frauduleux ou abusifs toute exploitation ou tout mésusage des produits de Fidélité, y compris (sans toutefois s'y limiter) en tirant indûment parti de remboursements ou de retours ou en manipulant les mécanismes du programme.

Le nombre de points gagnés ou dépensés lors d'une Activité de gain de points ou d'une Activité d'échange de points varie et peut changer au fil du temps. Le nombre de points à gagner ou à échanger sera toujours visible dans l'Application avant que vous ne commenciez l'activité.

Nous vous proposerons toujours au moins une Activité de gain de points et une Activité d'échange de points à tout moment. En revanche, nous ne garantissons pas de pouvoir proposer à tout moment une activité dans chaque catégorie d'Activité de gain de points et d'Activité d'échange de points indiquée ci-dessus. Dans tous les cas, nous ne réduirons jamais de manière significative la valeur du programme RevPoints et ne modifierons jamais les conditions du présent accord sans suivre la procédure décrite à la section 7.

Les mises à jour courantes du catalogue ne constituent pas des modifications substantielles et peuvent être effectuées immédiatement. Cela comprend l'ajout ou le retrait d'activités individuelles ainsi que les variations du nombre de points requis pour certaines activités, à condition que la valeur d'ensemble du programme reste globalement équivalente et que vous ayez toujours accès à au moins une activité permettant de gagner des points et à une activité permettant de les utiliser.

Achat de RevPoints
Vous pouvez acheter des RevPoints à l'aide des options présentées dans l'Application.

Ces options comprennent notamment RevPoints SpareChange, une fonctionnalité en option qui permet d'arrondir le montant d'une transaction par carte à l'entier supérieur et d'utiliser la différence pour acheter des points. Par exemple, si vous avez sélectionné un multiplicateur de 1, et que votre transaction par carte s'élève à 5,60 EUR, le montant est arrondi à 6,00 EUR, et la différence de 0,40 EUR (ou l'équivalent en devise) est utilisée pour acheter des points. Le taux de change applicable à RevPoints SpareChange s'affiche dans l'Application lorsque vous activez la

fonctionnalité. Si nous modifions le taux de change pour RevPoints SpareChange, nous vous en avertirons 30 jours à l'avance.

La réalisation d'une action peut vous donner accès à des Activités de gain de points et des Activités d'échange de points supplémentaires. Par exemple, l'activation de SpareChange ou la mise à niveau de votre abonnement payant (voir les Conditions de nos abonnements payants pour plus d'informations) peut vous donner accès à des Activités de gain de points et d'échange de points supplémentaires. Si de telles actions sont disponibles, elles seront présentées avec les Activités de gain de points et des Activités d'échange de points supplémentaires mises à votre disposition, par conséquent dans l'Application.

4. Dans quels cas ne puis-je pas accéder au programme RevPoints ?

Si vous fermez votre Compte personnel, votre solde de RevPoints sera perdu. Vous ne pouvez pas obtenir le remboursement des RevPoints que vous avez achetés, sauf si vous faites valoir votre droit de rétractation comme expliqué ci-dessous.

Vous devez activer RevPoints pour pouvoir utiliser le service. Si vous n'activez pas RevPoints, vous ne pourrez pas gagner de points ni utiliser les fonctionnalités RevPoints de l'Application Revolut.

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation. Si vous changez d'avis dans les 14 jours suivant l'ouverture de votre compte RevPoints et souhaitez le fermer, veuillez nous contacter via la messagerie accessible dans la rubrique Aide de l'application (vous pouvez également utiliser ce formulaire pour exercer votre droit de rétractation, mais ce n'est pas obligatoire). En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons les points que vous avez achetés, mais que vous n'avez pas encore utilisés. Tous les points que vous aurez acquis d'une autre manière seront perdus.

Vous pouvez fermer votre compte RevPoints à tout moment en nous contactant par le biais de la fonction de messagerie qui se trouve dans la section Aide de l'Application, ou par tout autre moyen que nous mettons à disposition dans l'Application. Dans ce cas, votre solde de points sera perdu.

Si une Activité de gain de points requiert que vous effectuiez un achat, ce dernier doit être réalisé avec votre carte Revolut et correspondre à un achat authentique de biens ou de services pour vous faire gagner des points. Par exemple, les transactions assimilables à des opérations en espèces, telles que les services financiers (dont les

cryptomonnaies), les retraits d'espèces ou les virements, ne correspondent pas à des achats de biens ou de services et ne sont pas donc pas admissibles.

Les transactions effectuées auprès de certains types de commerçants ne peuvent donner lieu à un gain de points. La liste de ces types de commerçants est disponible ici. Cette liste peut être mise à jour à tout moment sans préavis.

Perte d'accès à RevPoints ou perte de points
Nous pouvons suspendre votre accès au compte RevPoints ou retirer des points RevPoints qui vous ont été attribués si vous avez :

- vous avez enfreint les présentes Conditions ou d'autres conditions qui s'appliquent à votre Compte personnel ;
- vous avez annulé ou défait une action qui vous avait rapporté des points ; ou que
- vous avez agi frauduleusement ou avez autrement enfreint, ou cherché à enfreindre, le programme RevPoints.

Nous pouvons suspendre temporairement votre accès à RevPoints pendant que nous vérifions si l'une des situations ci-dessus s'est produite. En cas d'annulation de vos points, vous en serez averti(e).

Toute perte de points intervenant au moment de la fermeture de votre compte est définitive, que votre compte soit fermé par vous ou par nous. Vous ne pouvez pas obtenir le remboursement de points que vous avez gagnés ou achetés. Vous pouvez éviter de perdre vos points en les échangeant avant la fermeture de votre compte.

5. Y a-t-il des frais ?

Il n'y a pas de frais liés à la participation à ce programme, aux Activités de gain de points et à la détention de points.

Certaines Activités d'échange de points peuvent être assorties de frais. Lorsque des frais s'appliquent, ils seront clairement visibles dans les instructions des Activités d'échange de points et dans l'Application avant que vous ne poursuiviez.

6. Annulation de points et recouvrement

Si vous gagnez des points en réalisant une Activité de gain de points, puis que vous annulez l'action que vous avez réalisée, nous annulerons automatiquement vos points.

Si nous sommes tenus d'annuler des points que vous avez déjà dépensés, votre solde RevPoints peut devenir négatif. Par exemple, imaginons que vous gagniez 100 points en dépensant de l'argent avec votre carte Revolut. Vous échangez ces points contre des miles, et obtenez donc un solde de points de 0. Si vous retournez votre achat en Magasin, votre solde de points sera désormais de -100.

Vous devrez réaliser une Activité de gain de points pour corriger votre solde de points négatif et ainsi revenir à un solde d'au moins 0 point sans délai. Vous acceptez le fait que nous nous réservons le droit de débiter votre Compte personnel pour acheter des points qui permettront de rétablir un solde de 0 au cas où vous ne corrigeriez pas vous-même votre solde de points négatif dans un délai de 10 jours. Avant d'effectuer cette action, nous vous en avertirons.

Vous acceptez que nous ayons le droit de corriger votre solde de points négatif en débitant votre compte personnel si la valeur de vos points négatifs dépasse 10 EUR ou si nous estimons que vous avez agi de manière abusive ou frauduleuse en lien avec RevPoints. Dans ce cas, le montant que nous facturons pour chaque point ne dépassera pas 0,02 EUR.

7. Quand pouvons-nous modifier ces Conditions ?

Nous pouvons occasionnellement modifier les présentes Conditions. Les présentes Conditions resteront en vigueur pour une durée indéterminée.

- **Nous vous tiendrons informé des changements à venir.** Nous vous informerons 30 jours avant toute modification, sauf si celle-ci peut prendre effet immédiatement (voir ci-dessous). Si vous n'êtes pas d'accord avec une modification, vous pouvez fermer gratuitement votre compte RevPoints avant l'entrée en vigueur de ladite modification. Nous vous encourageons à utiliser tous les points RevPoints qu'il vous reste avant de fermer votre compte, car ils ne sont valables que tant que vous participez au programme. Les points RevPoints non utilisés seront perdus si vous quittez le programme.
- **Certaines modifications peuvent prendre effet immédiatement.** Si une modification ne vous porte pas préjudice et ne change ni le prix, ni la durée, ni les caractéristiques des services que nous fournissons, nous pouvons l'appliquer immédiatement.

8. Réclamations

En cas d'insatisfaction concernant le service dont vous avez bénéficié en lien avec RevPoints, nous ferons notre maximum pour répondre à vos attentes, dans la mesure de nos possibilités. Pour toute réclamation concernant vos RevPoints, veuillez contacter notre support dédié.

Si vous souhaitez déposer une réclamation officielle, veuillez consulter les conditions pour les particuliers pour en savoir plus sur la procédure à suivre (vous pouvez également utiliser ce formulaire ou nous écrire à formalcomplaints@revolut.com).

Vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur de l'Association française des Sociétés Financières (ASF) en cas de désaccord concernant la façon dont votre requête est traitée. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'ASF sur son site Internet (voir le lien ci-dessus) ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur de l'ASF 75854 PARIS CEDEX 17. Pour en savoir plus sur le Médiateur de l'ASF, veuillez consulter son site Internet.

9. Vos données

Revolut traitera vos données personnelles dans le cadre de la fourniture de RevPoints et de la personnalisation de votre expérience. Nous pouvons notamment partager vos données personnelles avec des tiers lorsque vous utilisez RevPoints :

- Nous le faisons si cela est nécessaire pour que vous puissiez échanger vos RevPoints (par exemple, si vous transférez des points à un partenaire utilisant un système de miles, nous lui transmettrons votre nom et votre numéro d'adhérent(e)). Nous y sommes tenus pour remplir nos obligations en vertu des présentes Conditions RevPoints ;
- Dans certains cas, nous partagerons des données pseudonymisées avec des commerçants tiers avec lesquels nous travaillons pour proposer des offres RevPoints, afin qu'ils puissent vérifier que vous avez effectué un achat admissible chez eux et/ou pour leur permettre de réaliser des analyses comparatives et des études sur leurs promotions RevPoints. Nous le faisons pour répondre à nos obligations en vertu des présentes Conditions RevPoints ou sur la base de nos intérêts légitimes (à savoir fournir un produit compétitif).

Pour en savoir plus sur la manière dont Revolut traite vos données personnelles, veuillez consulter notre Avis de confidentialité client et l'Avis de confidentialité pour le produit (qui contient des informations sur la personnalisation de votre expérience RevPoints par Revolut).

10. Éléments légaux

Informations réglementaires et d'entreprise	Revolut Bank UAB est une banque constituée en société et agréée en République de Lituanie, ayant pour numéro d'entreprise le 304580906, pour code d'autorisation le LB002119, et dont le siège est situé à l'adresse suivante : Konstitucijos ave. 21B, 08130 Vilnius, République de Lituanie. Nous bénéficions de l'agrément de la Banque de Lituanie et de la Banque centrale européenne en qualité d'établissement de crédit, et sommes soumis à leurs réglementations. Vous pouvez consulter notre agrément ici sur le site Web de la Banque de Lituanie. Les documents relatifs à la constitution en société et à l'entreprise sont accessibles ici, sur le site Web du Registre des entités légales lituaniennes. Revolut Bank UAB a établi une succursale en France, immatriculée sous le numéro 917 420 077 et dont le siège social est situé au (Servcorp) 10 avenue Kléber, 75116 Paris, France (notre « Succursale française »).
Loi en vigueur	Les lois de France s'appliquent à cet accord. Toutefois, vous pouvez toujours vous référer aux réglementations contraignantes de protection des consommateurs du pays de l'EEE dans lequel vous vivez.
Litiges	Les tribunaux de France sont compétents pour tout litige nous opposant. Toutefois, vous pouvez également porter un litige devant les tribunaux du pays de l'Espace économique européen (EEE) dans lequel vous résidez.
Accord complet	Les présentes Conditions, accompagnées des Conditions pour les particuliers, des Conditions générales encadrant toute Activité de gain de points ou Activité d'échange de points que vous effectuez et d'autres Conditions générales incorporées par référence dans ces documents, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Revolut en ce qui concerne RevPoints. Pour dissiper tout doute, la FAQ ne fait pas partie de notre accord avec vous.
Notre droit de faire respecter les présentes Conditions	Si vous avez enfreint toute condition de cet accord et que nous n'exerçons pas immédiatement nos

	droits, nous nous réservons le droit de les exercer ultérieurement.
Les présentes Conditions sont divisibles	Si une disposition des présentes Conditions est jugée illégale, les autres dispositions resteront applicables.
Survie	Les dispositions suivantes des présentes Conditions resteront en vigueur à compter de la résiliation ou de la clôture de votre compte : 6 (Solde négatif et recouvrement) 9 (Vos données)
Responsabilité	Nous ne serons pas responsables des pertes ou dommages, directs ou indirects, que vous subiriez à la suite d'un événement raisonnablement imprévisible, indépendant de notre volonté et rendant impossible l'exécution du contrat.